

ENTRETIEN AVEC PASCAL GOERGEN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ASSEMBLÉE DES RÉGIONS D'EUROPE

Contrats de partenariat : se préparer dès aujourd'hui

Par Amandine Gatelier à Ponta Delgada/Açores

Pascal Goergen succède à Klaus Klipp comme secrétaire général de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE). Représentant diplomatique de la Région Bruxelles-Capitale auprès de l'UE/REGLEG (Réseau des régions à pouvoir législatif) depuis 10 ans, il a été officiellement désigné le 25 novembre lors de l'assemblée générale de l'ARE à Ponta Delgada (Açores) et prendra ses fonctions à Strasbourg en janvier prochain.

A quoi correspond votre vision de l'ARE pour les cinq prochaines années ?

Dès ma prise de fonctions, je vais demander cent jours pour faire une radioscopie de la santé de l'Assemblée et proposer une stratégie de management sur deux, voire trois ans basée sur les priorités thématiques. Il est clair que, d'ici 2013, les négociations sur la politique de cohésion et sur les termes de la mise en œuvre de la stratégie 2020, ainsi que celles portant sur les négociations financières pluriannuelles de l'UE représenteront une partie importante de notre travail. Les propositions de la Commission vont dans le bon sens mais il est important de se battre par rapport à la conditionnalité macroéconomique. Je ne sais pas si on y arrivera mais, en tout cas, l'ARE aura prévenu que s'il y a des problèmes au niveau de l'Etat central, on ne voit pas pourquoi les régions devraient être pénalisées dans des projets concrets qui touchent les citoyens. Nous sommes déterminés à réduire à néant cette conditionnalité. En ce qui concerne la vision stratégique de l'ARE, je l'exposerai dans quelques semaines au prochain Bureau. Ma volonté est de faire rentrer par des actes la dimension régionale dans toutes les politiques européennes. En ce qui concerne les contrats de partenariat (chaque Etat conclurait un accord avec ses « régions et l'EU » en optant pour un nombre restreint de projets prioritaires), les régions se doivent d'être attentives. Nos régions membres doivent dès

aujourd'hui se préparer pour proposer des projets concrets qui iront dans la lignée de la Stratégie 2020. Ces projets seront envoyés à leurs Etats membres respectifs et en copie à la Commission européenne. Ainsi, les régions seront associées au contenu des contrats de partenariat.



« Les propositions de la Commission vont dans le bon sens mais il est important de se battre par rapport à la conditionnalité macroéconomique »

Quels sont les défis auxquels l'ARE doit faire face ?

Je veux m'assurer que l'ARE soit reconnue à travers ses actions, et non pas seulement via ses engagements. C'est la seule manière d'être crédible vis-à-vis des citoyens et des institutions européennes et internationales. C'est de cette façon que l'ARE préservera l'adhésion de ses membres et en attirera de nouveaux. C'est pourquoi, en sus des thématiques liées à la Stratégie 2020 de l'Union, d'autres défis à court et à longs termes à l'ARE se poseront en matière de management organisationnel et financier.

A quoi sert encore l'ARE ?

L'ARE est le porte-voix du fait régional dans l'UE. Forte d'une expérience de 25 ans, l'ARE est en contact avec l'en-

semble du tissu économique régional européen et met en œuvre des projets aux résultats concrets pour les citoyens et les PME. L'approche de l'ARE est tout à fait différente de celle du top-down. Loin de faire du « régionalisme », nous sommes l'association qui porte la régionalisation et la décentralisation. Les régions européennes ne sont pas égales : certaines ont un pouvoir législatif, d'autres sont autonomes ou ont un contour administratif flou... Nous nous efforçons de les rassembler, tout en promouvant cette idée en dehors de l'Union européenne et au sein du Conseil de l'Europe. On nous demande aussi de mettre à profit notre expérience de la régionalisation hors du cadre de l'UE. Il a été question du partenariat avec la Tunisie suite au « Printemps arabe », afin de mettre en place des « programmes de formation pour les capacités institutionnelles ». De ce côté-là, je pense qu'une mission non négligeable sera endossée par l'ARE dans les prochaines années.

Certains membres qui envisagent de se retirer de l'ARE sont partagés entre ce qu'ils estiment un manque de « transparence politique » de l'agenda et l'espoir qu'ils portent sur les travaux des comités ...

Quitte à le répéter, une région est une région et je serai à l'écoute de chacune. Bien sûr, on ne peut pas avoir 270 projets : à un moment donné, il faut mettre des pôles prioritaires. A mon sens, un projet ou un service aux membres peut simplement consister en la rencontre d'une délégation régionale à Bruxelles avec les bonnes personnes de la Commission ou du Parlement... Il s'agit d'un petit service qui peut ensuite prendre de l'ampleur pour les régions au niveau politique ou administratif. Alors que cela paraît évident, ce genre d'initiative n'a pas été mis assez en avant. Les régions paient pour une cotisation mais doivent pouvoir compter sur un retour sur leur investissement. ■